

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Les Meulanais ont confirmé à l'occasion des récentes élections départementales leur vote de mars 2014 : ce n'est pas une fois mais deux fois qu'ils ont sanctionné la chef de file de l'actuelle opposition et ex-successeur désigné de l'ancien maire.

Et pourtant, malgré ces échecs, cette équipe ne comprend toujours pas que la campagne est terminée et qu'il existe des temps dans la vie politique.

Pourquoi ces propos agressifs et outranciers incessants ? Qu'est-ce qui gêne tant l'opposition, outre d'avoir perdu ?

J'imagine effectivement qu'il ne doit pas être très agréable pour nos prédécesseurs et aujourd'hui opposants de nous voir, avec courage et transparence :

- réduire les indemnités des élus de 33% en 2014 puis de 15% en 2015, car ils ne l'ont pas fait
- actionner tous les leviers d'économie possibles, alors qu'aucune initiative n'était en place pour limiter des dépenses supérieures aux recettes depuis plusieurs années
- résorber le déficit dont ils sont responsables en augmentant nos impôts
- renoncer à tout frais de représentation (0€) depuis notre élection, alors que ce n'était pas le cas
- annuler l'organisation de tout repas pour les élus de la majorité avec de l'argent public, comme cela se faisait par exemple régulièrement lors des Conseils municipaux
- acheter sur nos deniers personnels, pour ne pas impacter les finances communales, éclairage, photocopieur, cafetière, sièges, fournitures de nos bureaux...

Une autre conception de la chose publique, sans aucun doute...

Alors stop les ragots comme les vases à 10 000€ (pourquoi pas 100 000€ ?) devant la mairie ou encore le changement de moquette (il n'y en a pas !) du bureau du maire !



Le Maire
Conseiller départemental des Yvelines
Cécile ZAMMIT-POPESCU

L'actu

Point sur les finances locales

Une réunion publique sur les finances de la commune a été organisée le 6 mai dernier, à la suite du vote du budget en Conseil municipal le 15 avril. Ces quelques pages vous présentent une synthèse de la situation.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du compte administratif 2014 et du budget primitif 2015 sur le site internet de la Ville, www.ville-meulan.fr.



Culture

p. 6

Sport

p. 8

Conseil
municipal

p. 11

Rappel

Il existe plusieurs budgets dans une commune : le budget principal (celui de la commune) et les budgets annexes (comme celui de l'assainissement) qu'il faut distinguer. Les budgets du CCAS ou de la Caisse des écoles sont autonomes mais subventionnés par le budget communal.

Les règles de la comptabilité publique ne sont pas les mêmes que celles de la comptabilité privée,

ce qui les rend parfois difficiles à comprendre pour nos concitoyens : il y a par exemple séparation entre l'ordonnateur (celui qui donne l'ordre de payer mais n'a pas l'argent à disposition : la Mairie) et le trésorier (celui qui vérifie la légalité de l'ordre, règle la facture ou reçoit le paiement : le Trésor public), ce qui signifie que le Trésorier a le pouvoir de refuser de payer.

Le budget de la commune est divisé en deux sections, **le fonctionnement et l'investissement**, et chacune se décompose **en dépenses et en recettes** :

Fonctionnement :

- Exemple de dépenses : les salaires du personnel, les fournitures, le chauffage des bâtiments publics...
- Exemple de recettes : les impôts, les produits de services (le paiement par les familles de la restauration scolaire, de l'adhésion à la bibliothèque...), les dotations de l'État...

Investissement :

- Exemple de dépenses : l'achat d'un véhicule, la réfection d'une voirie, l'acquisition d'un terrain...
- Exemple de recettes : l'autofinancement (la capacité à financer ses investissements sur ses propres ressources), l'emprunt, les cessions immobilières, les subventions...

À noter, un déficit de fonctionnement ne peut pas être compensé par un excédent d'investissement.

L'élaboration du budget 2015 : un contexte extrêmement difficile

Pour toutes les collectivités

locales : 11 milliards d'euros de dotations en moins sur trois ans (2015, 2016, 2017) pour les communes, les départements et les régions annoncés après les élections municipales, l'État comblant ainsi son déficit public mais continuant pourtant à transférer de nouvelles charges (exemple : mise en place de la réforme des rythmes scolaires). **Les Villes sont doublement punies puisqu'à la perte des financements de l'État s'ajoute la perte des financements des autres collectivités (Conseil départemental et Conseil régional).**

Plus particulièrement pour Meulan :

en raison d'un **déficit structurel** (les dépenses sont supérieures aux recettes), essentiellement dû à des dépenses obligatoires et incompressibles :

- notamment des charges de personnel plus élevées (65 % des charges de fonctionnement) que pour la strate de comparaison soulignées par l'audit de la Direction Générale des Finances Publiques demandé par la Municipalité en 2014,
- mais aussi un versement annuel de près de 750 000 € à la communauté d'agglomération (commune la plus contributrice en raison du transfert de compétences et de personnels de la Ville à l'intercommunalité en 2006 et 2010).

Attention, le déficit ne doit pas être confondu avec l'endettement :

si le premier concerne du fonctionnement (y compris le paiement des intérêts de la dette), le second concerne de l'investissement (le remboursement du capital des emprunts pris pour des travaux de voirie ou de bâtiment par exemple).

L'année 2014 : des **facteurs aggravants** sont venus accroître les difficultés d'une situation financière dégradée.

Le Budget Primitif 2014, voté juste avant les élections municipales, affiche :

- une minoration des dépenses obligatoires (notamment des frais de personnel sans aucun plan d'actions) et des recettes inexistantes (3 cessions de terrain pour une valeur de près de 1,5 million € sans acte notarié, dont une école non vidée de ses élèves, donc interdite à la vente)
- un budget des services techniques consommé à hauteur de 57 % (620 000 € sur 1 082 710 €) avant le 31 mars 2014.

Le Compte Administratif 2014, qui est le résultat de l'exécution du budget 2014, présente :

- un résultat de **- 551 318 €** en fonctionnement **malgré plus de 120 000 € d'économies** réalisées entre avril et décembre :
 - - 39 398 € d'économie sur les indemnités des élus



- - 39900 € d'économie sur le Festival des Fromages (sans compter les frais de personnel)
- - 11650 € d'économie sur les heures supplémentaires du personnel
- - 33199 € d'économie sur les subventions versées à des associations dont les statuts n'étaient plus conformes
- un déficit ramené à **- 303353 €** avec le report d'un excédent de 247964 € inscrit par l'ancienne Municipalité au Compte Administratif 2013.



Les raisons d'un excédent de fonctionnement en 2013 et d'un déficit de fonctionnement en 2014 :

- un cumul de recettes exceptionnelles non pérennes ayant permis le report d'excédents antérieurs :
 - 495000 € issus d'un fonds départemental perçu 2 fois en 2012
 - 706500 € de régularisations comptables sur trois ans du budget assainissement vers le budget communal
- une pratique comptable n'enregistrant pas en 2013 la totalité des dépenses engagées qui auraient minoré l'excédent :
 - 120000 € de factures 2013 payées sur 2014
 - 70000 € de bons de commande, signés en 2013 (qui représentent donc des engagements de la Ville sur 2013), réglés sur l'exercice budgétaire 2014
 - 111000 € d'engagements 2013 (travaux liés aux projets Curie et Stade) transférés sur l'exercice 2014
 - 80000 € réclamés par la Communauté d'agglomération à la Ville pour 4 années de mise à disposition de personnel.

Les charges de personnel : elles représentent à Meulan **65 % des charges de fonctionnement**. Cette rigidité a été accentuée avec la **t titularisation de 52 agents** au cours du dernier mandat (**y compris des remplaçants d'agents en arrêt**

maladie), soit un tiers des effectifs, et est lourdement impactée par un **fort taux d'absentéisme**.

À noter que le financement régional du projet Berson était entre autres subordonné à la maîtrise des charges de personnel à hauteur de 4,9 millions € pour 2014 (prévision de la Municipalité présentée à la Direction Générale des Finances Publiques en 2010). En 2014, **ces charges ont dépassé d'un million la prévision annoncée**.

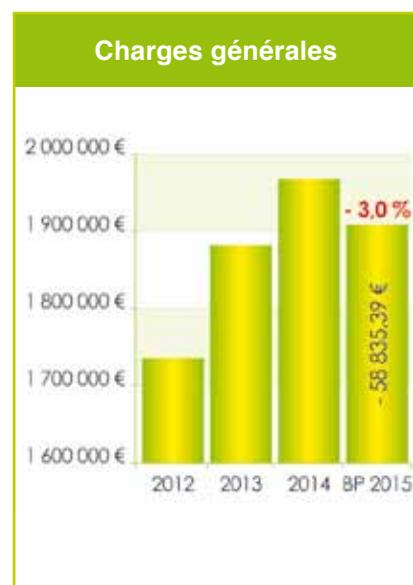
Le budget primitif 2015

Fonctionnement = 10 218 884 €

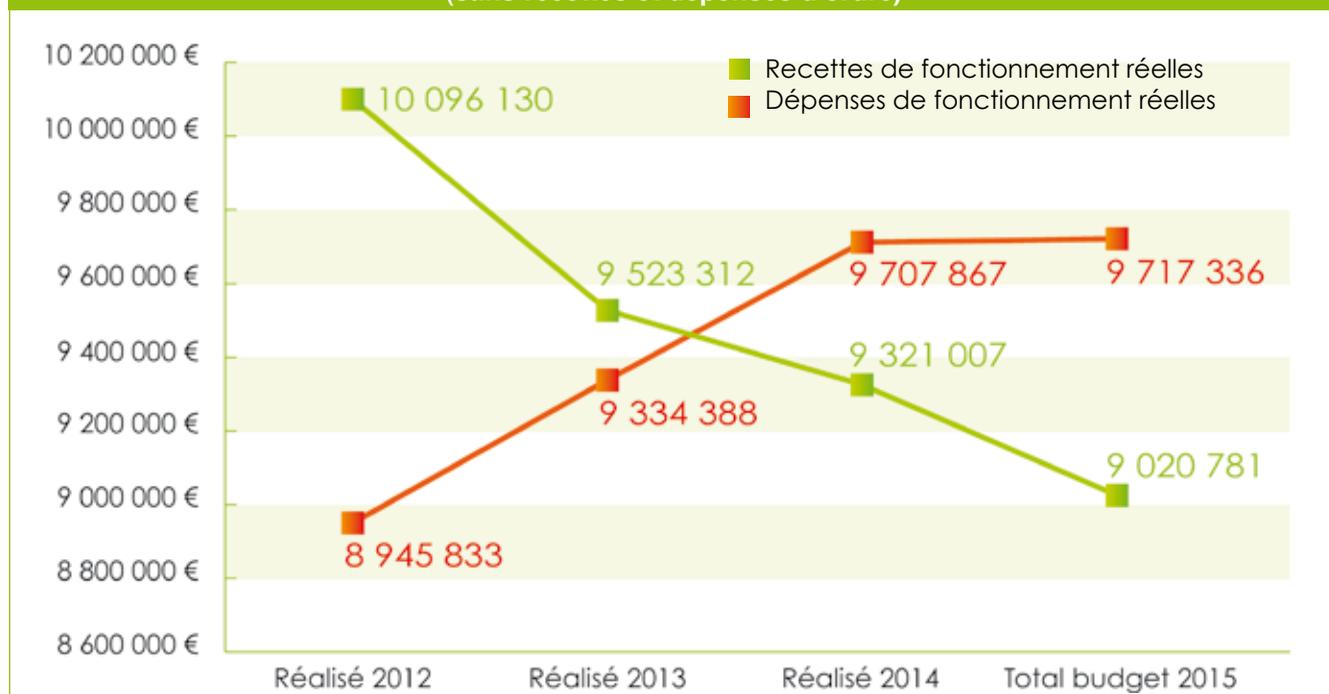
Des recettes supplémentaires (augmentation des tarifs de services) et **des économies ont été proposées :**

- Réduction des dépenses de personnel (**- 187177 €**) : non-renouvellement de contrats, réduction de 20 % des heures supplémentaires, non-remplacement des départs programmés à la retraite
- Mise en place d'une politique forte de mutualisation : groupements de commandes pour les achats, conventions avec d'autres collectivités...
- Nouvelle diminution du coût du Festival des Fromages (**- 6000 €**)
- Suppression des cérémonies de vœux (**- 5800 €** sans compter les frais de personnel)
- Nouvelle réduction des indemnités des élus (**- 23860 €**)

- Baisse des subventions aux associations (**- 71751 €**) : notamment pour celles disposant d'importantes épargnes



Évolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement (sans recettes et dépenses d'ordre)



Malgré ces efforts, le budget n'était pas équilibré, le montant des recettes étant insuffisant pour couvrir le montant des dépenses, notamment en raison de :

- La baisse des dotations de l'État (- 228 000,00 €)
- L'augmentation de notre participation au Fonds de Péréquation Intercommunal (solidarité entre communes) (+ 30 000 € à payer)
- Le report du déficit 2014 (- 303 353 €)
- Le déficit structurel (- 135 203 € restant à compenser après 293 883 € d'économies dégagées par rapport à 2014).

La seule solution avancée par les services de l'État nous évitant le vote d'un budget en déséquilibre donc illégal, qui aurait automatiquement entraîné la saisine par le Préfet de la Chambre Régionale des Comptes, **a donc été l'augmentation de la fiscalité :**

La recette fiscale supplémentaire attendue pour ces trois taxes est de : **1 013 782 €** qui correspond au besoin en financement de 696 556 € (cf. graphique ci-dessus) auquel s'ajoute un montant permettant de restaurer notre capacité d'autofinancement (317 226 € dégagés au profit de la section d'investissement). En effet, l'obtention d'un prêt pour financer les travaux de réhabilitation du bâtiment Curie (malgré une renégociation par la nouvelle Municipalité des financements de la communauté d'agglomération et du département, 1 million € reste à la charge de la Ville) était conditionnée par cet autofinancement indispensable.

Investissement = 3466298 €

Compte tenu de la dégradation de nos finances et du coût de la réhabilitation du bâtiment Curie (2 millions € dont 1 million € à la charge exclusive de la commune), les opérations déjà annulées en 2014 n'ont pas été

reportées en 2015 (voirie de la rue de Tessancourt, réfection du Stade) et **les investissements, essentiellement financés par l'emprunt, seront donc limités cette année :**

- mobilier urbain : feux tricolores, corbeilles à papier... (78 970 €)
- aménagement de la côte Lecuyer : accessibilité du trottoir, réfection de la chaussée... (coût total : 75 000 €)
- éclairage public : parking de la gare de Thun, rue des Annonciades... (163 500 €)
- conteneurs : place du Croissant, rue Haute, rue des Écoles... (31 835 €)
- vidéosurveillance : caméras, antennes-relais... (96 755 €)

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'augmentation des impôts va essentiellement servir à combler un déficit de fonctionnement et non à financer de nouveaux projets d'investissement.

Chaque année, un point sera fait pour les Meulanais à l'issue du vote du budget et les documents budgétaires seront mis en ligne, conformément à l'engagement de transparence de la Municipalité.

Taxes / part communale	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	15,95%	19,55%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	18,38%	22,53%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	66,08%	80,99%

Tonte différenciée



Le fauchage tardif de certains espaces, moins fréquentés, consiste à laisser l'herbe pousser dans certaines zones (généralement de grandes surfaces) afin de préserver la biodiversité. La surface ainsi laissée à l'état naturel devient un lieu

de reproduction et de nidification. Elle représente également un milieu riche en pollen attirant abeilles et papillons.

Elle s'inscrit dans une logique de gestion raisonnée de nos espaces verts et limite l'emploi de produits phytosanitaires.

La fauche est effectuée deux fois par an, aux alentours du mois de juillet et d'octobre pour laisser le temps aux plantes de se ressemer et à la faune de terminer sa reproduction.

Vous pouvez retrouver à Meulan-en-Yvelines plusieurs zones où le fauchage tardif est installé : talus de la route de Pontoise, de l'Ormeteau, du Clos Villiers, de la Côte Lecuyer, de la Gare de Thun, du sous-bois du chemin du Grand Sentier (au niveau du terrain de tir à l'arc), des berges de Seine, des berges du Pont Saint Côme et de la Piscine.

à noter également que ce système permet un gain de temps, de moyens humains et de carburant. ■

Bruit de voisinage

Avec les beaux jours, les travaux de jardinage et de bricolage repartent de plus belle. Pour respecter au mieux la tranquillité de tous, observons quelques règles...

- Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.
- Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils peuvent être effectués les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.
- Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Ensemble, préservons nos espaces de vie. ■

Prévention

Village de la sécurité routière

Le 6 juin prochain, un village de la sécurité routière prend place sur le parking du quai de l'Arquebuse. Cette action de prévention et de sensibilisation aux dangers de la route est menée par la police municipale avec le concours de nombreux partenaires. Elle vient clôturer la formation que l'ensemble des élèves meulanais de primaire ont reçue dans le cadre des Nouvelles

Activités Périscolaires. Une pièce de théâtre, sur ce thème, sera jouée devant tous les enfants. Cette manifestation permet d'aborder les principaux enjeux de sécurité routière que sont les conduites addictives, la vitesse, les deux-roues et les jeunes usagers de la route. Il est proposé des animations gratuites comme la voiture tonneau ou des lunettes de simulation d'alcoolémie, une sensibilisation aux gestes de premiers secours ou un parcours de maniabilité à vélo, des ateliers autour

d'une initiation au code de la route et aux deux roues. Temps fort, à 14h30, avec la reconstitution d'un accident de la circulation et la désincarcération d'un accidenté pour les sapeurs pompiers.

- samedi 6 juin, de 10h à 17h ■

Centre de vaccination

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? La Maison médicale de garde des Mureaux organise des permanences vaccinales gratuites sans rendez-vous.

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 6 ans. Les enfants plus petits peuvent se faire vacciner auprès du service PMI quai Albert-1^{er} à Meulan. Vous pouvez également vous faire vacciner chez votre médecin traitant.

- 3^e mercredi du mois de 13h à 15h avenue Paul-Raoult. ■
0130224236



O'kiosque



C'est reparti! la saison d'O'kiosque reprend pour trois mois de musique en plein air. Tous les dimanches de mai, juin et septembre, la Ville, en partenariat avec l'association Tempo Harmonie, vous propose de découvrir ou redécouvrir des groupes locaux. Entre jazz et bossa-nova, rock et chansons françaises, il y en a pour tous les goûts...

- les dimanches de 16h à 18h, kiosque du square Bézard, bords de Seine, gratuit

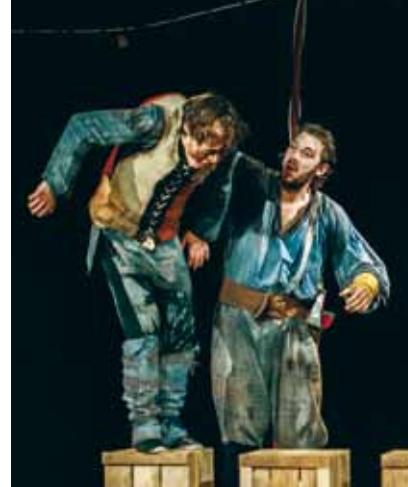
Théâtre

"Quoi de neuf? Molière!"

Théâtre et humour - Avec Xavier Chavari, Bruno Durand, Cathy Lamy. Les scènes d'anthologie du répertoire de Molière percutées de plein fouet par un virevoltant trio de comédiens. Ils présentent un assemblage de textes percutants, dans une mise en scène jubilatoire et agrémentée d'anecdotes ou autres drôleries. On y apprend comment l'auteur s'est auto-plagié!



- samedi 30 mai à 20h30, tarifs 12 € et 8 €, réservation conseillée 0130904141



"La cour des miracles"

Commedia dell'Arte et musique, la Cie du Mystère Bouffe s'inspire de l'œuvre de Victor Hugo "Notre-Dame de Paris". Dans une ambiance musicale tzigane, les Bohémiens nous racontent la véritable histoire d'Esméralda. Ils virevoltent sur les tréteaux comme au temps jadis du théâtre forain et renouent avec une tradition millénaire.

Spectacle pour toute la famille en rez-de-jardin du domaine Berson (en cas d'intempéries, le spectacle aura lieu à la Bergerie, Ferme du Paradis)

- samedi 20 juin, tarifs 12 €, 8 € et 3 €, réservation conseillée 0130904141

Tous aux jardins!

Dans le cadre des "Rendez-vous aux jardins" initiés par le ministère de la Culture et de la Communication:

Jardin de sculptures

Handska, artiste plasticienne, a créé, spécialement pour cette exposition une série de robes suspendues, pour jouer à cache-cache! Une grande installation composée de filets à papillon où sont brodés les noms de femmes captives et une série de pansements pour les arbres, entre broderie et narration.

- du 5 juin au 30 septembre jardins du domaine Berson. Visite guidée en présence de l'artiste samedi 6 juin à 11h30

Concert aux jardins

La Meulanaise vous propose un concert aux jardins. Au programme, reprise des standards de la variété et du jazz.

- samedi 6 juin de 16h à 18h

Visite des jardins

Venez (re)découvrir les jardins suspendus du domaine Berson avec le service espaces verts de la Ville.

- samedi 6 juin à 14h30

Dans le cadre de "Paroles de jardiniers" initié par le Conseil départemental:

L'eau au jardin

Récupération de l'eau de pluie, paillage, arrosage... le service espaces verts de la Ville vous donne tous ses conseils pour respecter l'eau au jardin.

- samedi 27 juin de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

Réservation conseillée 01 30 90 41 41

Fête de la musique



Place belle pour la musique !
Concerts l'après-midi, dans les jardins du domaine Berson et à l'église Saint-Nicolas; le soir, dans le centre-ville.

- dimanche 21 juin. programme complet sur www.ville-meulan.fr

Le coup de cœur des bibliothécaires

Les bibliothécaires vous proposent :

Trois frères de Peter Ackroyd aux éditions Philippe Rey. Traduction de Bernard Turle



La famille Harway vit dans un quartier ouvrier de Londres. Philip, le père, est gardien de nuit à la City puis chauffeur routier. Un jour, la mère quitte le domicile sans donner d'explications, laissant ses trois fils de 10, 9 et 8 ans livrés à eux-mêmes.

Ce roman noir est une satire sociale de l'Angleterre des années soixante qui égratigne le monde de la presse écrite, des critiques littéraires, des politiciens et des hommes d'affaires.

L'auteur a su mêler les intrigues sans que le lecteur ne s'y perde, avec une écriture simple et fluide. Le romancier nous promène dans les divers quartiers et milieu de la capitale en fonction des événements ou de l'évolution des fils Harway, ce qui fait presque de la ville un des héros de son récit.

Retour sur...

L'atelier BD



Une dizaine de jeunes ont participé au stage "Bande dessinée" proposé par le service Éducation Jeunesse et Sports lors des vacances de février. Ils ont réalisé une planche en couleur sous les conseils avisés du scénariste dessinateur Tito.

Meulan en fête



C'est sous un ciel mitigé qu'a eu lieu la traditionnelle fête de printemps. Entre marché gourmand, forum de l'immobilier et braderie des commerçants, les visiteurs ont pu

découvrir une trentaine de stands dans une ambiance conviviale et musicale.

Une semaine très sportive



Même pas mal ! Malgré un programme particulièrement chargé, nos jeunes n'ont pas eu de courbature lors de cette semaine de découverte et d'initiation à de nombreux sports. Quatre autres semaines sportives sont proposées en juillet pour les 11/14 ans. Inscription à partir du 1^{er} juin auprès du pôle Éducation Jeunesse et Sports

Services publics

Renouvellement papiers d'identité

Prenez vos précautions, anticipez ! Si vous devez passer un examen, faire un voyage ou si vous envisagez un stage ou des vacances



à l'étranger, pensez à renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport. Vérifiez la date de validité. Pour les cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, ajouter 5 ans (10+5). La prolongation de la durée de validité ne nécessite aucune démarche. Pour les documents à renouveler, il est recommandé de vous rendre au moins 8 semaines avant à la mairie du domicile pour la carte nationale d'identité et dans l'une des 35 mairies des Yvelines équipées de stations biométrique pour le passeport.

- pour les passeports, mairies les plus proches: Les Mureaux, Limay, Aubergenville, Triel-sur-Seine

École

Une école numérique

Le numérique est sans aucun doute inscrit dans l'avenir de l'école. Après avoir équipé 16 classes en tableaux numériques, ce sont deux classes élémentaires, l'une à Pasteur, l'autre à Paradis, qui vont expérimenter la tablette numérique. Seine & Vexin a doté au total 9 classes de la Communauté d'agglomération. Parallèlement un Espace numérique de travail (ENT), via Internet, permet aux élèves et parents de consulter cahier de texte, relevé de notes et actualités... Meulan est pilote de cette expérimentation qui aura lieu jusqu'en juin 2016, avant d'envisager une extension à l'ensemble des classes. ■

Vie associative

Théâtre

L'île des esclaves

Dans un esprit de Commedia dell'Arte, le Théâtre de Ponctuation revisite Marivaux. Il nous invite à réfléchir, avec finesse et humour, à une satire sociale sur les rapports humains. Utilisant le couple traditionnel maître/valet, Marivaux joue sur deux registres, le comique et le pathétique, en abordant l'aliénation sociale et l'exclusion. Adaptation et mise en scène : Juliette Pirolli

- vendredi 5 juin à 20h30 à la Ferme du Paradis, entrée 7 € tarif unique. Renseignements et réservations 0660649465 ou theatre2ponctuation@gmail.com ■

Présidents d'association n'oubliez pas!

vous avez jusqu'au 1^{er} juin pour retourner vos demandes de salles et réserver votre place au Forum des associations du 6 septembre

Carnet

Ils sont nés...

Fatiha Jerari
Victoire Cadet

Elle nous a quittés...

Claudine Leblanc

Sport

Concours d'Agility



crédit photo Sebien78

Éducation canine et sportive de l'Île Belle

Dimanche 15 mars s'est déroulé le concours annuel d'Agility sur le site du cynodrome de l'Île Belle. Organisé par l'association d'éducation canine et sportive il a rassemblé 65 équipes (conducteur et chien), dans une ambiance à la fois ludique, sportive et chaleureuse. L'Agility est un sport canin ouvert à tous types de chiens. Le club vous propose également d'éduquer votre compagnon à quatre pattes dès deux mois. Si vous souhaitez comprendre votre chien, assurer sa sécurité et la vôtre, vivre des promenades sereines, allez à la rencontre des éducateurs. Les cours ont lieu tous les samedis matins à partir de 9h30, au cynodrome.

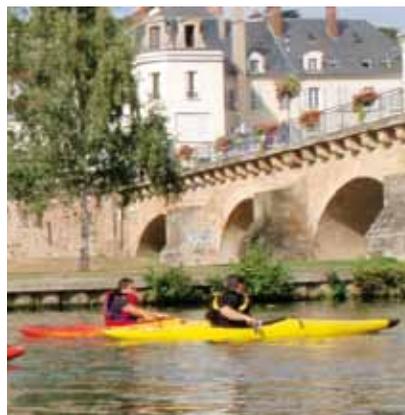
- renseignements 0660307900 ecsibmeulan@gmail.com
<http://ecsib.jimdo.com/> ■

Initiation au canoë-kayak

CCKVS - Club de canoë-kayak Vexin Seine

Une belle occasion pour découvrir les activités du club et vous initier au canoë-kayak sur le petit bras de Seine. C'est aussi l'occasion de voir votre ville depuis le fleuve.

C'est gratuit mais il est impératif de savoir nager pour participer à cette initiation.



- samedi 20 juin de 14h à 18h, promenade du Bac. Renseignements au 0635944095. ■

Tennis au féminin

TCM - Tennis Club de Meulan

Le TCM lance une opération promotionnelle pour le tennis féminin. Invitez vos copines, sœurs, mères, filles à s'inscrire pour une animation "découverte" exceptionnelle. À l'issue de cette animation, une offre exclusive vous sera proposée : une adhésion au TCM pour 60 € incluant :

- la licence FFT 2015
- 4 séances gratuites de 1 h 30 avec un moniteur diplômé
- la cotisation été 2015 vous permettant de pouvoir jouer sur tous les terrains extérieurs jusqu'en septembre.

De plus les joueuses qui seront inscrites à cette "découverte" du tennis se verront proposer un tarif préférentiel pour la saison 2015-2016 de - 20 % sur le tarif enseignement "collectif adulte".

- samedi 6 juin de 10h à 12h, Île Belle, renseignements 0964179600 ou tcmeulan@orange.fr ■

Championnats de France: le bronze pour Claire Bové

AMMH - Aviron Meulan les Mureaux Hardricourt

Lors des Championnats de France de bateaux courts des 10 et 12 avril, Claire Bové, pour sa première année chez les juniors, décroche la médaille de bronze en skiff.

Le podium est le même que celui du championnat cadet de juillet 2014; Margaux Balleul du Havre première devant Loanne Guivarc'h de Fontainebleau et Claire Bové troisième.

Si pour la première place, la rameuse du Havre a imposé sa puissance et dominé la finale, pour les médailles d'argent et de bronze, la bataille a été rude entre Loanne Guivarc'h, Claire et la rameuse de Libourne



Anne Sophie Marzin. Une toute petite seconde sépare la rameuse de Fontainebleau 2° et celle de Libourne 4° qui a réalisé au très gros finish, et dans l'intervalle de ces deux bateaux,

la boule du bateau que Claire est parvenue à maintenir devant le bateau libournais. Une belle médaille qui vient récompenser une grande performance. ■

Tous en forme au Paradis

Une journée sport et santé pour toute la famille

**DIMANCHE
31 mai 2015**

10h - 18h

Meulan Vexin-Seine Athlétisme en partenariat avec la Ville



32 bis rue de la Ferme du Paradis

Ateliers "test forme"

Ils consistent en un ensemble de tests permettant d'évaluer sa condition physique et sa forme. Cela permet un bilan complet qui sera suivi de conseils personnalisés pour vous orienter vers une pratique sportive adaptée.

Initiations et virées marche nordique

Séances d'échauffements et d'étirements collectifs en musique destinées au grand public et réalisées par les Coaches athlé santé et les entraîneurs de marche nordique formés par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).

Ateliers de remise en forme

Les Coaches athlé santé proposent des séances de quinze minutes d'exercices de renforcement musculaire et font ainsi découvrir la remise en forme telle qu'elle est pratiquée dans les clubs d'athlétisme.

toutes les activités sont gratuites

info : 06 20 84 58 57

Rendez-vous running

Destinés aux coureurs occasionnels ou confirmés.

Initiation athlétisme

Mini-stade à destination des 6 à 12 ans. Encadrés par les entraîneurs diplômés par la FFA, les enfants peuvent s'initier aux activités athlétiques en toute sécurité et en s'amusant, pendant que les adultes se consacrent à l'athlé santé loisir. Une occasion idéale de découvrir une séance de course à pied encadrée par un professionnel et de bénéficier de son expertise et de ses conseils.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- **À partir de 10h** - Accueil et début des "tests forme".
- Initiation athlétisme pour les 6 - 12 ans (l'enfant doit être accompagné d'un adulte).
- **10h15 et 15h** - Départ footing running loisirs.
- **10h30 et 14h** - Départs randonnées d'initiation marche (niveaux sportif et débutant). Parcours de 6 km et plus.
- **16h** - Départ randonnée d'initiation marche nordique (6 km niveau débutant).

Restauration sur place



Nouveaux commerçants

L'univers de la planète Bio

Un nouvel espace Bio à Meulan avec des fruits, des légumes de saison, des paniers bio mais aussi des produits cosmétiques et des compléments alimentaires. Une conseillère diététicienne est présente régulièrement et vous conseille gratuitement. Il est également programmé des ateliers autour de l'utilisation des huiles essentielles et des fleurs de bach. Profitez du mois de mai pour découvrir ce magasin, vous aurez 10 % de réduction sur tous les produits!

- 6 rue Georges-Clemenceau, du lundi au vendredi 10h/19h30 dimanche 9h/13h 01 30 90 39 01

Les fruits de Mila

Cela sent bon les fruits et les légumes dans cette boutique complètement refaite à neuf. Les arrivages quotidiens nous garantissent des produits frais.



Kévin vous propose des produits de qualité à des tarifs accessibles.

- 20 rue du Maréchal Foch, mardi au dimanche midi - 8h30/13h et 15h30/19h30

Mac Pizza

Une petite ou une grosse faim... Pizza, twister, panini, salade, tex mex ou burger... Olivier répond à toutes vos envies. Tout est à base de produits frais et la pâte est fabriquée tous les jours de façon artisanale.

- 38 rue du Maréchal Foch, du mardi au dimanche 11h/14h et 18h/22h (vendredi et samedi 23h)

Carrefour Express

Depuis début avril, Carrefour Express vous accueille en cœur de ville. Épicerie, traiteur, produits frais... les grandes marques et les produits Carrefour.

- 31 rue du Maréchal Foch, tous les jours de 8h à 21h le dimanche de 9h à 12h

Nouveau

Sophrologie à domicile

Émilie Canuet, sophrologue, vous propose de vivre vos envies sereinement grâce à la sophrologie. Spécialiste de périnatalité, elle se déplace à votre domicile ou au sein de votre entreprise.

- emiliecanuet@icloud.com www.emiliecanuet-sophrologie.fr 0668743251

Yvelines Étudiants Seniors

Le département des Yvelines recherche 150 étudiants pour tenir compagnie aux personnes âgées isolées pendant les vacances d'été. Ce dispositif permet de favoriser les échanges intergénérationnels et l'enrichissement personnel. Au programme : conversations, jeux

de société, promenades, courses, rendez-vous chez le coiffeur ou même démarches administratives si besoin. Les jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission.

Il faut être étudiant yvelinois, avoir au moins 21 ans et 2 ans d'expérience de conduite automobile. CV et lettre de motivation doivent être adressés avant le 1^{er} juin.

Ce service est gratuit. Pour en bénéficier, les seniors ou leur entourage peuvent dès à présent en faire la demande auprès de la coordination gérontologique de l'ALDS.

- Coordination gérontologique locale Marinette Arnoud 25 avenue des Aulnes à Meulan. coordination@alds.org www.alds.org, 01 34 74 80 60

La Croix-Rouge vend des vêtements

- prochains déstockages et les 13 et 14 juin

Recherche famille d'accueil

Le Secours Populaire recherche des familles d'accueil pouvant recevoir un enfant durant les congés scolaires en période d'été (juillet/août). Prendre contact au 06 20 54 22 52 ou par mail meulan@spf78.org



Encore des économies

À l'occasion du Conseil municipal du 15 avril dernier, plusieurs délibérations visant à réduire les dépenses ont été adoptées.

Une baisse de 15 % de l'enveloppe des indemnités des élus :

cette réduction intervient un an après la baisse de 33 % de cette enveloppe votée en avril 2014. En effet, un décret du 16 mars 2015 (quelques jours avant les élections départementales) prévoit le maintien d'une majoration d'indemnité de fonction des élus des anciennes communes chefs-lieux de canton, ce qui est le cas de Meulan. Compte tenu de la situation financière de la Ville, la Municipalité a souhaité supprimer cette majoration (indemnité du Maire: 1763 € bruts/mois contre 2771 € bruts/mois pour l'ancien Maire).

Une nouvelle convention tripartite entre Meulan, Tessancourt et le Conseil départemental :

ces conventions entre collectivités permettent notamment de minorer

les coûts de fonctionnement sur des espaces ou des équipements publics. Une convention avait déjà été signée entre ces trois partenaires pour l'entretien du rond-point de l'entrée de ville côté Vexin (RD 28), celle-ci concerne cette fois le passage piéton souterrain et le cheminement entre Tessancourt et Meulan sur la RD 922 (les travaux d'aménagement avaient été demandés par les deux communes au département à la suite du dramatique accident qui a coûté la vie à un collégien en 2014).

Deux adhésions à des groupements de commandes :

le premier concernant l'achat d'électricité, le second l'acquisition/location et la maintenance de photocopieurs, l'objectif étant, par la mutualisation, la réduction des coûts. Ainsi, l'estimation d'économie opérée par le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) est de 4 % minimum (pour rappel, consommation électrique de la commune en 2014 = 258 131 €).

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

le 20 juin
Loge de la Mairie

Prochain Conseil municipal

mercredi 27 mai
à 20h30



Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Un grand MERCI à tous les électeurs meulanais qui ont placé en tête de leurs suffrages, dès le 1^{er} tour des élections départementales, votre Maire et son binôme Maire d'Hardricourt, tous deux élus dans leur commune l'an dernier. Ce vote a été largement confirmé au 2^d tour, qu'ils ont remporté avec 66,4% des voix. Ce résultat est un signal fort : malgré la difficulté d'une bataille dans un canton Socialiste où le Front National est présent et dans un contexte d'attaques calomnieuses, nos habitants ont renouvelé leur confiance à des équipes de terrain plus jeunes défendant une autre vision de la politique et ayant avant tout à cœur l'intérêt général.

Meulan demain (minorité - 6 élus)

De mensonges en accusations, tous les moyens sont bons pour devenir Maire et Conseillère départementale ! Quel bilan pour les Meulanais ? Impôts locaux en hausse de 22,6 %, subventions aux associations réduites de moitié, 20 contractuels affectés aux services à la population supprimés en 2015, les nouvelles activités périscolaires payantes à la rentrée, l'aide à la personne ne sera bientôt plus prise en charge par les services de la ville, le colis de Noël pour les plus démunis supprimé. L'équipe en place règne en maître absolu, à coup de décisions brutales et inhumaines vis-à-vis de la population et du personnel. Notre site meulanenactions.fr

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

La nouvelle est tombée comme un couperet : les impôts locaux exploseront de 23 %. Rien que ça ! Mme Zammit-Popescu et son équipe ont donc, toute honte bue, enterré leurs promesses, maintes fois réaffirmées, de stabilité fiscale en administrant un "coup de barre à mine" aux contribuables meulanais. Et pour cause : pas d'élection locale à l'horizon pendant 5 ans ! Meulan ressemble de plus en plus à une France en miniature où la gauche et la fausse droite se renvoient la responsabilité d'une gestion pour le moins approximative... C'est la faute des autres, c'est la faute de l'État, c'est la faute à pas de chance. De quoi donner la nausée !

Tous les mardis en alternance

- Afternoon Tea et Café Treff
conversation en anglais
ou en allemand - domaine Berson

Tous les dimanches de mai et juin

- O'Kiosque
détail p. 6

Du 2 au 31 mai

- 1 mois / 1 artiste,



Tous photographes

Exposition des photographies sélectionnées dans le cadre du concours photo. aux horaires de la bibliothèque

Jeudis 28 mai et 25 juin

- Ciné seniors
à 14h - domaine Berson

Vendredi 29 mai

- Fête des voisins

Samedi 30 mai

- Théâtre "Quoi de neuf? Molière!"
détail p. 6

Jeudi 4 juin

- BB lecteurs, spectacle musical pour les 0-3 ans à 10h
bibliothèque - domaine Berson
uniquement sur réservation
au 01 30 95 74 23 - gratuit

Samedi 6 juin

- Tous aux jardins
détail p. 6

Du 6 juin au 20 septembre

- 1 mois / 1 artiste,
Handska
Plasticienne
un parcours artistique dans
l'intimité du tissu

Mardi 9 juin

- Ciné seniors
"Yves-Saint-Laurent" de Jalil Lespert,

Samedi 13 juin

- "Symphonie du nouveau monde"
sortie en famille
info service culturel 01 30 90 41 41

Samedi 13 juin

- Les samedis des tout-petits
avec la conteuse Aurélie Loiseau
à 10h - domaine Berson

Jeudi 18 juin

- Rencontres littéraires
à 14h - bibliothèque
domaine Berson - entrée libre

Samedi 20 juin

- Théâtre "La cour des miracles"
détail p. 6
- Café littéraire
à 10h - domaine Berson - gratuit

Dimanche 21 juin

- Fête de la musique
détail p. 7

Mardi 24 juin

- Sortie culturelle
L'Île Saint-Louis
info service culturel 01 30 90 41 41



Vendredi 26 juin

- Rencontre avec l'auteur
Alice Ferney
Alice Ferney s'est imposée sur
la scène littéraire française dans
les années 2000. Adepte du roman
classique, l'écrivain y exploite avec
brio la veine introspective.
domaine Berson à 20h30
entrée libre.

Samedi 27 juin

- Paroles de jardiniers
détail p. 6

Toute la programmation culturelle

sur www.ville-meulan.fr



Horaires de la mairie

- lundi 8h30-12h30/13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi
8h30-12h30/13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Permanences

Urbanisme

Permanence du service de l'urbanisme en mairie dans ses bureaux

- samedi 13 juin
de 8h30 à 12 heures

Avocat

Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie
01 30 90 41 41
• jeudi 4 juin

Association de consommateurs

- samedi 20 juin
de 10 heures à midi
en mairie

Permanences médicales

Pharmacies

Consultez le site du syndicat des pharmaciens :

http://www.spy78.fr/categorie-1374-pharmacies_de_garde_des_yvelin.html

ou ville-meulan.fr, ou encore, téléphonez au commissariat de police 01 34 92 49 00

Dentistes

Pour connaître l'adresse du dentiste de garde
• téléphonez au 01 39 51 21 21

Maison médicale

Si vous êtes malade en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, la maison médicale de garde peut vous recevoir tous les soirs de 20 heures à minuit et les jours fériés de 9h à 13h
• faites le 15 pour y accéder

Impôts sur les revenus

Date limite des déclarations d'impôt sur les revenus en ligne :
• 9 juin